

Rapport annuel 2018-2019

Présenté à l'assemblée générale annuelle

Tenue aux Archives provinciales du Nouveau-Brunswick | 6 mai 2019

Table des matières

[Rapport du comité exécutif 2](#_Toc7683329)

[Rapport de la conseillère en archivistique 8](#_Toc7683330)

[Rapport de la trésorière 11](#_Toc7683331)

[Principales conclusions de l’évaluation des besoins de 2015 19](#_Toc7683332)

# Rapport du comité exécutif

La dernière année a été une période de renouveau pour les membres du comité exécutif du Conseil des archives du Nouveau-Brunswick (CANB). Nous avons accueilli une nouvelle membre : Evelyn Fidler (membre en général), qui a apporté une nouvelle perspective dans les discussions. Elle a surtout de l’expérience en muséologie, elle a donc beaucoup contribué à nos délibérations en offrant un point de vue unique.

Nous avons aussi accueilli notre nouvelle conseillère en archivistique, Kimberley Maguire. Beaucoup de membres du CANB la connaissent pour son travail avec la Coopérative de conservation et avec Dean Lund. Elle s’est attelée à la tâche sans attendre et a consacré beaucoup d’efforts à apprendre les normes et pratiques d’archivage qui orientent le travail qu’elle mène en ce moment. Son enthousiasme et sa bonne humeur sont fort bienvenus au CANB.

Puisque la majorité des membres du comité ont maintenant plus d’expérience, nous nous sommes concentrés sur la révision des lignes directrices et demandes en matière de subvention au cours de l’année. Cela a aussi aidé notre nouvelle conseillère en archivistique à comprendre les processus de rédaction et d’attribution de subvention. Nous avons continué à repenser la gouvernance en révisant la politique de remboursement du CANB et avons étudié des façons d’en orienter la gestion des dossiers (plan de classification et plan de conservation et de destruction des dossiers). Ces sujets seront abordés plus en détail ci-dessous.

***GOUVERNANCE***

La constitution et les règlements administratifs qui encadrent les activités font partie des pierres angulaires de toute organisation. Ils ont été mis à jour et approuvés lors de l’assemblée générale annuelle de 2018. Nous avons passé en revue les détails et comparé l’information à des exemples tirés d’autres provinces. Un des changements les plus importants a porté sur les types d’adhésion offerts. Nous avons aussi permis les adhésions à titre personnel pour les gens intéressés par l’archivage.

La durée du mandat des membres du CANB est aussi passée de deux à trois ans. Cela permet aux nouveaux membres du comité de direction de s’habituer à leur rôle, et, nous l’espérons, de bâtir une mémoire d’entreprise, souvent fondamentale à la réussite d’organismes bénévoles.

Les politiques internes ont été un autre sujet d’examen. En 2018-2019, le comité exécutif a examiné la politique de remboursement du CANB. Nous allons tenter de faire traduire ce document et de le distribuer afin de pouvoir le soumettre à un vote lors de l’assemblée générale annuelle de 2019.

Le dernier sujet abordé est l’expression de notre gratitude envers les conseils et le soutien que nous fournissent les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick (APNB). Nous avons une entente de longue date par laquelle les APNB nous fournissent des locaux, de l’équipement et du soutien. Le CANB ne pourrait pas fonctionner sans cet accord et je souhaite réitérer ma reconnaissance envers les APNB pour tout ce qu’elles font pour aider le CANB.

***PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES***

Nous avons poursuivi le travail de création de procédures opérationnelles avec l’aide de la conseillère en archivistique, Kimberley Maguire. Quand il est devenu évident que notre dernier conseiller ne souhaitait pas renouveler son contrat, nous avons commencé à travailler avec lui à cibler les nombreuses procédures administratives et bureautiques qu’il avait apprises pendant son passage à Fredericton.

La nouvelle conseillère en archivistique a su profiter de l’information et elle a continué de dresser la liste des procédures qui l’ont aidée ou dont le comité de direction a expressément fait la demande, et de les rendre officielles. Le document qui en a découlé constitue une partie de notre plan de continuité et nous aide à officialiser les procédures afin que tout le monde puisse venir au bureau et apprendre comment réaliser une tâche.

Nous espérons pouvoir diffuser le gabarit de travail aux membres en tant que guide sur la préparation de ce type de document pour leur propre établissement. Il s’agit d’un outil précieux pour toute organisation bénévole qui cherche à établir des pratiques exemplaires qui favoriseront la continuité.

***SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ÉTABLISSEMENTS MEMBRES DU CANB***

Pendant l’automne 2018, le comité exécutif s'est servi des lignes directrices et demandes de subventions pour les subventions créées en 2017 afin de statuer sur les demandes. Cela a permis à la nouvelle conseillère en archivistique de connaître le processus d’attribution et à la nouvelle membre du comité exécutif de se familiariser avec les lignes directrices et de déterminer les types de questions auxquelles nous devrions réfléchir lorsque nous statuons sur les demandes des membres. Nous sommes responsables devant la population du Nouveau-Brunswick et devons faire preuve de jugement lorsque nous prenons ces décisions.

L’un des aspects les plus importants de ce processus est de veiller à ce que nous ayons tous les renseignements dont aurait besoin tout vérificateur du gouvernement qui pourrait vouloir examiner nos demandes de subvention pour déterminer comment les fonds sont utilisés. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick nous a confié des fonds et on s’attend à ce que nous tranchions sur les demandes de façon que nous nous assurions que les établissements qui présentent une demande de fonds fassent le travail qu’ils ont convenu de faire.

Le processus d’attribution de l’automne a donné lieu à un certain nombre de questions et de problèmes qui ont été répertoriés en vue d’une ronde subséquente de révisions. Les réunions du comité exécutif du CANB qui ont suivi ont recommandé que les demandes soient divisées en différents types. Kimberley Maguire a mené ce travail et a élaboré de nouveaux formulaires pour chaque demande et a aussi créé des feuilles de calcul d’appoint qui permettront aux membres de remplir les renseignements financiers plus facilement.

Même si les lignes directrices n’ont pas beaucoup changé, elles tiennent compte de certaines des suggestions issues des attributions de 2018. Nous en avons fait traduire le contenu et avons publié l’appel de demandes de subventions le 2 avril 2019. Cela fait partie d’un objectif à long terme d’avoir les décisions d’attribution de subventions en main avant le début de juin afin de pouvoir distribuer les fonds dès que nous recevons notre subvention du gouvernement du Nouveau-Brunswick et que les membres puissent réaliser leurs projets pendant l’été. Nous souhaitons faire ces changements depuis longtemps afin de permettre aux archives saisonnières et de faible envergure de réaliser des projets durant leur ouverture plus facilement.

***DOSSIERS DU CANB***

Au cours de l’année dernière, la conseillère en archivistique a dû élaborer un plan et un calendrier de gestion des dossiers pour les dossiers actuellement gardés au bureau du CANB. Cela présentait une occasion d’en apprendre plus sur le domaine de la gestion des dossiers et d’aider à préparer les documents du manuel de procédures opérationnelles et les renseignements à partager aux membres.

Kimberley Maguire a préparé un document après avoir consulté un certain nombre de sources externes. Toutefois, le comité exécutif a décidé que nous devrions étudier la possibilité de faire préparer un plan de classification ainsi qu’un plan de conservation et de destruction des dossiers par quelqu’un qui a travaillé en gestion des dossiers.

Nous allons envisager l’attribution de fonds à ce projet en 2019-2020, avec l’objectif d’embaucher quelqu’un qui préparera les documents déjà mentionnés ainsi qu’un possible plan de classification pour une petite organisation gérée par des bénévoles, comme un musée ou des archives communautaires. Nous en informerons les membres par l’intermédiaire du site Web.

***FORMATION SPÉCIALE***

Cette année, certains des fonds auparavant réservés pour soutenir le calendrier du CANB ont été consacrés à la formation spéciale. Au début de 2019, le comité exécutif a appris que le Conseil national d'évaluation des archives (CNEA) allait offrir une séance de formation à Fredericton en février. Nous avons décidé de financer la participation de deux membres (2 400 dollars chacun) à cette occasion de formation unique et rare. Nous avons lancé un appel de demandes et avons reçu deux demandes qui respectaient les lignes directrices du CNEA. Le CANB a donc financé la participation d’Evelyn Fidler (King’s Landing – Prince William, N.-B.) et de Christine Dupuis (Université de Moncton).

Il s’agissait d’une occasion unique d’en apprendre sur l’évaluation monétaire des archives. La séance de formation a été rigoureuse et a intégré des contributions d’experts chevronnés et un certain nombre d’évaluations donnant droit à une certification. Il s’agit d’un exercice utile qui profitera aux participantes.

***CONSEILLÈRE EN ARCHIVISTIQUE***

Comme indiqué plus tôt, nous accueillons Kimberley Maguire comme nouvelle conseillère en archivistique. Elle s’est tout de suite mise au travail, étant donné qu’elle était auparavant embauchée par contrat. Elle a eu beaucoup de choses à apprendre au cours des derniers quelques mois, mais elle s’est montrée motivée et active dans ce processus. Elle suit des cours de français et m’a accompagnée lors d’une visite à l’automne à l’Université de Moncton pour discuter des propositions du CANB et des demandes de subvention.

Elle a travaillé avec diligence à la refonte des lignes directrices et demandes en matière de subvention du CANB. Elle a obtenu l’aide d’une personne expérimentée avec les feuilles de calcul MS Excel afin de bâtir des modèles qui faciliteront le processus de demande de financement par les membres.

J’encourage les membres à lui demander des conseils et à l’inviter pour des visites, des formations ou des évaluations globales de la préservation afin de perfectionner les compétences de leur personnel et améliorer la gestion de leur fonds documentaire. Kimberley nous arrive avec une expérience solide en conservation et préservation, et ces compétences pourraient être particulièrement utiles à certains membres.

Une de ses réussites importantes au cours des huit derniers mois a été la rédaction d’un rapport qui a compilé et colligé l’information contenue à l’évaluation des besoins de 2015. Ces renseignements avaient été compilés par Raegan Swanson, mais ce projet est resté en plan après son départ. Kimberley Maguire s’est chargée de compiler les statistiques et de préparer un document de synthèse qu’elle vous partagera lors de l’assemblée générale annuelle.

***FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL***

Ava Sturgeon a mené un atelier lors de l’assemblée générale annuelle de l’an dernier à propos de la base de données de descriptions archivistiques CANBArchives, qui opère avec AtoM. Nous avons également invité une conférencière du Bureau du commissaire à l’intégrité du Nouveau-Brunswick. Elle nous a parlé de la nouvelle loi et orienté sa présentation sur le rôle de la confidentialité. Avec cet angle, la présentation a été une réussite pour les membres employés par les APBN, mais malheureusement elle n’a pas répondu à toutes les questions du reste de l’auditoire.

L’an dernier, nous avons annoncé que nous étudions la possibilité de tenir un atelier pour parler des projets d’histoire orale dans divers établissements culturels et patrimoniaux. Nous avons déposé une demande au Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire (PCPD), et nous venons tout juste d’apprendre que nous avons réussi à obtenir le financement pour cette activité. Nous avons l’intention de nous associer à d’autres conseils d’archives dans la région de l’Atlantique, ainsi qu’au Conseil des bibliothèques universitaires de l'Atlantique (CBUA), qui vient de créer un sous-comité sur l’histoire orale. Ce sous-comité prévoit d’apporter son aide à cette activité. Le CANB prévoit de diffuser cette activité en direct sur Internet, et souhaite s’associer au CBUA pour en archiver le contenu aux fins de consultation future. Cette approche de diffusion fait en sorte qu’une gamme variée d’organisations au Canada atlantique puisse participer à cette occasion unique.

Nous avons aussi réussi à obtenir du financement par l’intermédiaire du PCPD afin de commanditer une table ronde lors du congrès annuel de l’automne de l’Association du Patrimoine Nouveau-Brunswick (APNB) à Miramichi du 23 au 25 octobre. Cette table ronde portera sur comment les gens sans formation professionnelle en archivage se servent des documents. La table ronde vise à montrer aux spécialistes du patrimoine comment le patrimoine documentaire est utilisé par le public afin de mieux promouvoir leurs fonds documentaires. La table ronde consistera en quatre participants, dont au moins un Acadien afin de représenter la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

Pendant l’assemblée générale annuelle de cette année, la composante formation portera sur le répertoriage des photographies avec comme conférenciers Josh Green (APBN – Fredericton) et Peter Larocque (Musée du Nouveau-Brunswick – Saint John). Cela donnera l’occasion aux membres de poser des questions, de soulever des exemples qui les ont déroutés ou simplement d’apprendre quelques nouvelles astuces pour traiter les documents iconographiques.

Comme mentionné plus tôt, nous avons aussi financé la participation de membres institutionnels à un cours avancé du CNEA tenu à Fredericton en février. Cette formation et cette certification permettent à des personnes dans la communauté de devenir plus habiles en évaluation monétaire, ce qui aide la communauté dans son ensemble à gérer cet aspect de son mandat si elle a un statut d'organisme de bienfaisance.

Ainsi se termine un bref survol de nos activités au cours de l’année qui vient de se terminer. J’espère que ces activités renforceront le rôle du CANB pour ses membres et sauront témoigner d’une saine intendance en votre nom. Ce fut un plaisir pour nous de travailler pour vous au cours de l’année. Je pense que nous continuerons à faire des progrès dans les domaines mentionnés dans le présent rapport.

Nous accueillons volontiers toutes les suggestions et tous les commentaires des membres. N’hésitez pas à communiquer avec n’importe qui parmi nous si vous avez des questions ou des préoccupations.

Cordialement,

David Mawhinney – Président Julia Thompson – Vice-présidente

Ava Sturgeon – Secrétaire Christine Lovelace – Trésorière

# Rapport de la conseillère en archivistique

**Ateliers**

* 20 août 2018 – Formation sur CANBArchives aux Charlotte County Archives
* 27 octobre 2018 – Formation sur les Règles pour la description des documents d’archives et CANBArchives au Musée du 8th Hussars
* 19 novembre 2018 – Introduction aux archives avec Harvey Heritage

**Visites sur place**

Total depuis 2018 : 13

Membres visités, et à quelle date :

* Musée du 8th Hussars – 27 octobre 2018 et 15 février 2019
* Centre d’Études acadiennes – 25 octobre 2018
* Charlotte County Archives – 20 septembre 2018
* Musée de la région de Fredericton – 19 septembre 2018
* Musée et archives de Grand Manan – 21 septembre 2018
* Harvey Heritage – 19 novembre 2018
* Lutz Mountain Heritage Foundation – 31 octobre 2018
* Place Resurgo – 8 novembre 2018
* Monastère trappiste – 3 décembre 2018
* Carleton County Historical Society – 14 février 2019
* Archives du New Brunswick Girl Guide Council – 25 mars 2019
* Peninsula Heritage – 27 mars 2019

**Réunions**

* 2 octobre 2018 – Téléconférence des conseillers en archivistique
* 18 octobre 2018 – Assemblée générale annuelle de l’Association du Patrimoine Nouveau-Brunswick
* 25 octobre 2018 – Centre d’études acadiennes et le Musée acadien
* 30 octobre 2018 – Association du Patrimoine Nouveau-Brunswick
* 26 février 2019 – Téléconférence des conseillers en archivistique

**Subventions fédérales**

Le CANB a déposé deux demandes de subvention auprès du PCPD, qui ont toutes deux été acceptées. Une demande visait l’organisation d’une table ronde sur la façon dont les gens utilisent les documents d’archives, afin d’aider les archivistes à comprendre comment leurs fonds documentaires sont utilisés. La deuxième visait l’organisation d’un colloque sur l’histoire orale au Canada atlantique à Charlottetown, conjointement avec le Council of Nova Scotia Archives, le CBUA, le Archives Council of Prince Edward Island et la Association of Newfoundland & Labrador Archives.

De plus amples renseignements sur les deux projets seront publiés au cours des prochains mois.

**Nouvelles demandes auprès du programme de subventions du CANB**

De nouvelles demandes de subventions auprès du programme de subventions du CANB ont été créées afin de faciliter le processus de demande. Il a été décidé de créer une demande différente pour chaque choix de financement disponible, ce qui a donné lieu à sept formulaires de demande. Afin que cessent les erreurs dans la section Budget des demandes de Classement et description, de Reclassement et description, Remise en forme, migration et numérisation et Formation et perfectionnement professionnel, une feuille de calcul Excel a été créée pour accompagner chaque formulaire.

**Formation**

Depuis son entrée en poste en août 2018, la conseillère en archivistique a suivi les formations suivantes :

* Gestion de collection archivistique, Université de Victoria – de septembre à décembre 2018
* Cours de français, Université du Nouveau-Brunswick – automne 2018 et hiver 2019
* Introduction au droit d’auteur, webinaire du Conseil canadien des archives – du 4 au 6 mars 2019

**Évaluation des besoins**

Les résultats de l’évaluation des besoins de 2015 ont été compilés sous forme de rapport afin d’en mettre en relief les résultats. Le rapport a été présenté au comité exécutif, de même que les recommandations de la conseillère en archivistique concernant ses conclusions. Certaines des recommandations encouragent les membres à tenir des statistiques sur les visiteurs et leurs requêtes et à utiliser CANBArchives, et proposent de mieux annoncer les ateliers proposés par le CANB.

**Recrutement**

Au total, 152 lettres ont été envoyées pendant la semaine du 11 mars 2019 à divers musées, associations historiques, culturelles, artistiques et sportives à travers le Nouveau-Brunswick qui pourraient avoir en leur possession des collections ou des documents d’archives. La lettre dressait une liste des services et des avantages offerts aux membres du CANB et invitait ces organismes à devenir membres. La liste a été compilée à partir de celle créée pour la campagne de recrutement de 2016, des musées présentés sur le site Web de l’Association du Patrimoine Nouveau-Brunswick, du site Web de SportNB et du site Web de l'Association multiculturelle de Fredericton.

**Site Web et médias sociaux**

Le site Web du CANB a été mis à jour avec de nouveaux liens concernant le droit d’auteur au Canada. Les comptes Facebook et Twitter ont été entretenus. Les deux comptes ont connu beaucoup d’interactions.

# Rapport de la trésorière

**CONSEIL DES ARCHIVES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**ÉTATS FINANCIERS**

**POUR L’ANNÉE SE TERMINANT LE 31 MARS 2019**

**Caisse populaire de Caraquet limitée**

**Dépôts à terme**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Épargne à terme 1 1,500 % | Date d’échéance : 17 décembre 2021 | 10 000,00 $ |
| Épargne à terme 2 1,400% | Date d’échéance : 5 février 2020 | 8 380,00 |
| Épargne à terme 3 1,500 % | Date d’échéance : 10 décembre 2020 | 2 740,00 |
| Épargne à terme 4 0,900% | Date d’échéance : 10 mai 2019 | 15 000,00 |
| Épargne à terme 5 0,900% | Date d’échéance : 8 mai 2019 | 10 000,00 |
|  |  |  |
| **Solde** |  | **46 120,98 $** |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Compte CS** (gardé afin de rester adhérent) | **100,00 $** |

**Caisse populaire de Caraquet limitée**

**Du 1er avril2018 au 31 mars 2019**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Compte d'épargne avec opérations (compte chèques)** |  |  |  |
|  |  |  |  |
| Solde d'ouverture | -12,45 |
|  |  |  |  |
| **Actifs** |  |  |  |
| Argent transféré depuis le Compte ES pour couvrir les frais liés aux chèques  | 172,50 |
|  |  |  |  |
| **Passifs** |  |  |  |
| Frais bancaires | -60,50 |
| Intérêts débiteurs | -00,60 |
| Solde de clôture | 98,95 |
|  |  |
|  |  |
| **Compte ES (compte d’épargne à intérêt quotidien)** |  |
|  |  |
| Solde d'ouverture | 19 284,70 $ |
|  |  |
| **Actifs** |  |
|  |  |
| Intérêts sur les dépôts à terme | Mai 2018 | 212,50 $ |  |
|  | Décembre 2018 | 191,10 $ |  |
|  | Février 2019 | 75,42 $ | 479,02 |
|  |  |
| Argent transféré pour couvrir les frais liés au compte de chèque | -172,50 |
| Frais de transfert électronique | -3,00 |
|  |  |
| Intérêts accumulés sur le Compte ES | 8,88 |
|  |  |
|  |  |
| Solde au 31 mars 2019  | **19 597,10 $** |

**Banque de Montréal (Fredericton)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Décomptes** |  |  |
| Solde d'ouverture (1eravril 2018) | 22 409,62 $ |
|  |  |  |
| **Actifs** |  |  |
| Adhésions | 2 290,00 |  |
| Ventes de publications | 0,00 |  |
|  |  |  |
| Subvention provinciale | 85 000,00 | 87 290,00 |
|  |  |  |
|  |  | **109 699,62 $** |
|  |  |  |
| **Passifs** |  |  |
| Rajustements pour l’exercice financier 2018 : | 3 319,34 |
|  |  |  |
| Frais de services bancaires : |  | 1,50 |
|  |  |  |
| *CONSEILLÈRE EN ARCHIVISTIQUE* |  |  |
| * Visites sur place
 | 1 371,72 |  |
| * Perfectionnement professionnel
 | 1 670,34 | 3 042,06 |
|  |  |  |
| Comité exécutif du CANB |  |  |
| * Déplacements et nourriture
 |  | 3 276,57 |
|  |  |  |
| CANB – AGA 2018 |  |  |
| * Remboursements de frais de déplacement
 | 1 378,39 |  |
| * Nourriture
 | 496,38 |  |
| * Prix du bénévolat
 | 90,85 | 1 965,62 |
|  |  |  |
| Autres dépenses |  |  |
| * Subventions aux membres
 | 35 312,47 |  |
| * Projets CANB (Salaire de la conseillère en archivistique)
 | 27 071,96  |  |
| * Adhésion au Conseil canadien des archives
 | 200,00 |  |
| * Fêtes du patrimoine (commandite)
 | 3 000,00 |  |
| * Hébergement du site Web
 | 144,64 |  |
| * Artefactual Systems (AtoM)
 | 1 783,95 |  |
| * Boîte aux lettres de Postes Canada et frais postaux
 | 308,78 |  |
| * Équipement de conservation et évaluations
 | 3 685,00 | 71 506,80 $ |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Total des dépenses | 83 111,89 $ |  |
|  |  |  |
| Montants à payer (chèques pas encore encaissés en date du 1er avril 2019) | -32 802,49 |  |
|  |  |  |
|  | 50 309,40 $ |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Solde de clotûre au 31 mars 2019** | **59 390,22 $** |  |

**Banque de Montréal**

**Investissements à terme**

**Du 4 février 2018 au 2 février 2019**

|  |  |
| --- | --- |
| Solde d'ouverture | **6 730,37**$ |
| Date d’échéance : 22 juillet 2019 |  |
|  |  |  |
| Intérêts payés mais réinvestis | 74,03 $ |  |
|  |  |  |
| Solde de clôture |  | **6 804,40**$ |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Bourse Harold-Holland** |
|  |  |  |
| Solde d'ouverture |  | **35 622,46 $** |
|  |  |  |
| Intérêts payés mais réinvestis | 391,85 $ |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Solde de clôture |  | **36 014,31 $** |

**Sommaire des comptes**

**Au 31 mars 2019**

|  |  |
| --- | --- |
| **Caisse populaire de Caraquet limitée** |  |
|  |  |
| Dépôts à terme | 46 120,98 $ |
| Compte d'épargne avec opérations  | -12,45 |
| Compte ES | 19 597,10 |
| Compte CS | 100,00 |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
| **Au 31 mars 2019** |
|  |  |
| **Banque de Montréal** |  |
|  |  |
| Compte de chèque | 59 390,22 $ |
|  |  |
|  |  |
| **En date du 2 février 2019** |
|  |  |
| **Banque de Montréal** |  |
|  |  |
| Placement à terme | 6 804,40 $ |
|  |  |

**Banque de Montréal**

**Investissements à terme**

**Du 4 février 2018 au 2 février 2019**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Solde d'ouverture |  | **6 730,37**$ |
|  |  |  |
| Date d’échéance : 22 juillet 2019 |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Intérêts payés mais réinvestis | 74,03 $ |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Solde de clôture |  | **6 804,40**$ |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Bourse Harold-Holland** |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Solde d'ouverture |  | **35 622,46 $** |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Intérêts payés mais réinvestis | 391,85 $ |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Solde de clôture |  | **36 014,31 $** |

**Sommaire des comptes**

**Au 31 mars 2019**

**Caisse populaire de Caraquet limitée**

|  |  |
| --- | --- |
| Dépôts à terme | 46 120,98 $ |
| Compte d'épargne avec opérations  | -12,45 |
| Compte ES | 19 597,10 |
| Compte CS | 100,00 |

**Au 31 mars 2019**

**Banque de Montréal**

|  |  |
| --- | --- |
| Compte de chèque | 59 390,22 $ |

**En date du 2 février 2019**

**Banque de Montréal**

|  |  |
| --- | --- |
| Placement à terme | 6 804,40 $ |

# Principales conclusions de l’évaluation des besoins de 2015

En 2014-2015, le CANB a entrepris une évaluation des besoins afin de mieux comprendre nos membres et ce dont ils ont besoin de notre part. En 2019, la conseillère en archivistique, Kimberley Maguire, a colligé et analysé les données des résultats obtenus. Voici un résumé des conclusions de l’évaluation des besoins.

*\*Remarque – Les conclusions sont fondées sur les 17 évaluations des besoins qui ont été remises au CANB. En 2015, cela représentait un peu moins de la moitié des membres du CANB.*

**Statistiques**

À travers les réponses à l’évaluation des besoins, il est clair que les statistiques compilées par les membres étaient généralement lacunaires. Beaucoup de répondants n’ont pas tenu de statistiques concernant les visiteurs et les requêtes. Beaucoup de membres n’ont pas été capables de dire combien ils ont de bénévoles ou le nombre d’heures que ceux-ci ont consacrées aux archives. Cette tendance se maintient en 2019. Une récente enquête sur les membres a révélé que les répondants ne pouvaient toujours pas fournir de renseignements sur le nombre de visiteurs ou de requêtes reçus en 2018.

 Ce manque de chiffres importants constitue un problème pour les archives du Nouveau-Brunswick et pour le CANB. En n’entretenant pas des statistiques exactes, les archives du Nouveau-Brunswick ne sont pas en mesure de démontrer leur valeur aux organismes de financement, aux donateurs, aux commanditaires et aux autres intervenants. C’est une préoccupation pour le CANB, parce que cela signifie que nous ne savons pas précisément l’état des archives dans la province. Par conséquent, il est recommandé que la conseillère en archivistique travaille à démontrer l’importance de cette information par des visites sur le terrain et des interactions fréquentes avec les membres du CANB.

**CANBArchives**

Seuls 52 % des répondants à l’évaluation des besoins ont contribué activement à CANBArchives. Lorsqu’on leur demande pourquoi leur institution ne contribue pas à CANBArchives, les réponses les plus fréquentes sont « manque de savoir sur comment l’utiliser » et « temps exigé pour la saisie par rapport aux résultats flous ». En réponse, l’assemblée générale annuelle de 2018 a compris une formation sur comment saisir des données dans CANBArchives. La séance a été donnée par Ava Sturgeon, qui siège au comité exécutif et provient des archives de Grand Manan. Le comité exécutif soutien aussi l’élaboration de vidéos YouTube présentant des exemples, comme ceux préparés par le Council of Nova Scotia Archives. Nous croyons que ce mode de diffusion sera utile à tous les membres et peut être offert en français et en anglais.

 En 2019, seules 18 institutions membres sur 48 ont contribué à CANBArchives. Le nombre d’institutions qui contribuent activement devrait être plus élevé. En plus de la formation mentionnée précédemment, le CANB devrait discuter avec le créateur du logiciel, Artefactual Systems, de la possibilité d’ajouter une fonction de suivi Web à CANBArchives. Ces statistiques pourraient aider à démontrer aux membres comment leurs documents sont consultés sur le site Web CANBArchives. Nous espérons que les chiffres sur la fréquentation du site encourageront plus d’institutions à ajouter du contenu et à utiliser CANBArchives.

**Formation**

Lorsqu’on a demandé aux répondants d’indiquer les occasions de formation et les sujets qu’ils souhaitaient voir offerts par le CANB à l'avenir, la majorité des réponses étaient des formations et des sujets déjà offerts. La principale recommandation fondée sur cette découverte est qu’il est nécessaire de mieux promouvoir les ateliers et les formations disponibles aux membres par l’intermédiaire du CANB. Le CANB devrait aussi étudier de nouvelles façons de transmettre du contenu éducatif. Par exemple, des vidéos YouTube, comme ceux récemment créés par le Council of Nova Scotia Archives sur l’utilisation de MemoryNS, pourraient constituer une façon pour le CANB de donner un accès facile à de la formation et du contenu éducatif. La création de guides en ligne ou de fiches de renseignements pourrait aussi être une façon de diffuser du contenu éducatif aux membres du CANB.

**Priorités**

Les trois priorités suivantes ont été recensées par l’intermédiaire de l’évaluation des besoins

1. Collecte de statistiques – le CANB doit promouvoir la collecte de statistiques afin d’obtenir un portrait fiable de nos activités et de leurs effets sur le milieu patrimonial au Nouveau-Brunswick. Ces renseignements peuvent mettre en évidence l’importance de nos efforts et renforceront nos demandes auprès des organismes de financement.
2. CANBArchives – Il semble y avoir un manque de compréhension des avantages qu’offre la saisie des descriptions dans CANBArchives. Le CANB doit insister sur le fait que plus de contenu signifie plus de sensibilisation par l’intermédiaire d’Internet. La plateforme CANBArchives permet l’utilisation de liens et est parcourue par des navigateurs comme Google, ce qui met son contenu à la disposition de milliards d’utilisateurs faisant des recherches en ligne. Le CANB doit promouvoir ce service, étant donné que nous payons actuellement pour rendre nos fonds documentaires disponibles. Le CANB devrait aussi étudier la possibilité de demander du financement fédéral pour transférer les données des membres qui utilisent d’autres bases de données afin que cette information soit partagée plus amplement.
3. Formation et perfectionnement professionnel – les répondants ont indiqué leur souhait d’avoir accès à des guides en ligne sur les pratiques d’archivage. En réponse à cette recommandation, le CANB devrait continuer à créer des guides afin de faire connaître ces outils. Presque tous les sujets d’atelier qui ont été proposés sont déjà offerts par le CANB. Par conséquent, une campagne pour faire la promotion des ateliers devrait être organisée. Sinon, nous pourrions envisager d’offrir un programme de certificat exigeant d’avoir suivi un certain nombre d’ateliers afin de devenir un archiviste formé par le CANB. Il pourrait aussi être utile de tenir des ateliers d’une journée ou d’une demi-journée à Fredericton pour permettre à plusieurs personnes de participer et de compléter ce programme de certificat.

Bien que la planification en cas de désastre et le droit d’auteur n’aient pas été proposés par les répondants comme sujets d’atelier, l’évaluation des besoins a clairement démontré que nous devrions couvrir ces sujets. Le CANB a besoin de favoriser une meilleure compréhension de ces sujets importants parmi ses membres. Par conséquent, le CANB recommande la création d’un atelier et de documents éducatifs disponibles en ligne pour ses membres.